

FAQ ACCUEIL

Version 1 du 18/01/2018

Objet du document :

« Foire aux questions » destinée aux communes pour orienter les usagers du service sur certaines demandes.

Document susceptible d'évoluer durant l'année 2018.

En cas de difficulté, inviter l'administrateur à contacter directement le service eau assainissement

Tarifs 2018

Les tarifs applicables sont ceux votés par les collectivités antérieurement compétentes. Sauf cas spécifiques, les tarifs 2018 n'ont pas évolué par rapport à 2017.

Modalités pour s'abonner ou se désabonner

Compléter le formulaire papier annexé, à transmettre au service administratif eau assainissement pour instruction.

A compter de début 2018, la demande ou modification d'abonnement en ligne sera proposée.

Règlements de service

Jusqu'à l'adoption d'un règlement à l'échelle de l'agglomération, les règlements antérieurs restent applicables.

En cas d'urgence - Astreintes

Coordonnées annexées au présent document.

Egalement disponible sur le site internet d'Arlysère agglomération, des communes, et sur leurs panneaux d'affichages.

Calendrier et modalités de facturation, modes de paiement

Le calendrier, les modalités de facturation et de paiement restent inchangés.

Durant l'année 2018, pour les secteurs n'en bénéficiant pas, le prélèvement et le paiement par carte bancaire sur internet seront mis en place

La trésorerie désormais chargée du recouvrement est la trésorerie d'Albertville.

Pour toute autre question, contacter le service eau assainissement Arlysère

Contact :

Accueil physique et téléphonique du service : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00.

Adresse : Arpège – 2 avenue des Chasseurs Alpains – 73 200 Albertville

Téléphone : 04 79 37 14 34

Mail : eau.assainissement@arlysere.fr